Le simulateur de bourse de collège

EN LIGNE C'EST TELLEMENT PLUS SIMPLE !

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ?

- **Un simulateur en ligne vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire** et d'obtenir une estimation personnalisée de son montant.
- **Consultez le simulateur sur :** www.education.gouv.fr/bourses-de-college
- **Pour vous faire aider dans l'établissement,** adressez-vous :

Date limite nationale de réception des dossiers complets :
30 septembre 2015

Le dossier doit être déposé auprès du collège que votre enfant fréquentera à la rentrée de septembre 2015.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'ÉCOLE CHANGE
AVEC LE NUMÉRIQUE
#EcoleNumerique